



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E102266

VALABLE JUSQU'AU 11/04/2026

ÉDITÉ LE 11/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/05/2013

Forme juridique : SAS

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ABBEVILLE 793071549

Siret : 793 071 549 00026

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 02 500227

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145419027

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145419027

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : RCL'HABITAT (RENOVATION CONFORT DE L'HABITAT)

19 RUE DU MOULIN QUIGNON
80100 ABBEVILLE

Téléphone : 03 22 19 20 89

Fax : 03 22 19 20 89

Portable : 06 86 86 52 96

Site Internet :

E-mail : rclhabitat@orange.fr

Responsabilité légale :

BENALI DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL / GALIANI NICOLAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	07/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/03/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	07/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.